

Van: lettre.info-bounces@diffusion.ecolo.be namens info@ecolo.be
Verzonden: vrijdag 8 november 2013 19:38
Aan: lettre.info@diffusion.ecolo.be
Onderwerp: Lettre d'info n°160 | Crédit de places dans les écoles bruxelloises - Bellens - Liste ECOLO-GROEN - Intercommunales
Bijlagen: ATT00001.txt



Lettre d'info n°160 du 08/11/2013



Enseignement

ECOLO obtient la création de 3.000 places dans les écoles de Bruxelles pour l'année scolaire 2014-2015

Confrontées à une augmentation de la population scolaire, les écoles de la Région bruxelloise rencontrent de plus en plus de difficultés d'accueil. Selon les dernières projections, ce phénomène s'amplifiera dans le courant des prochaines années : la population en âge scolaire devrait augmenter de 28.600 d'ici 2020.

[Lire la suite de cet article.](#)

AGENDA



L'enseignement qualifiant au cœur des défis du bassin liégeois ?

Samedi 16 novembre, 9h-13h30, table-ronde, Liège. [Toutes les infos.](#)



Petits fruits... Grands effets !

Le week-end des 23 et 24/11, Ecolo distribuera dans 130 communes de Wallonie et de Bruxelles des plants d'arbustes à petits fruits [Toutes les infos.](#)

ACTUALITE



Rupture de la confiance avec le CEO de Belgacom



Elections 2014
A Bruxelles, Ecolo et Groen



Tutelle sur les intercommunales interrégionales

Tourner rapidement la page Bellens

La dernière sortie de M. Bellens a définitivement rompu la confiance entre le gouvernement et le patron de Belgacom. Ces déclarations interviennent dans un contexte de mal-gouvernance qui a induit une méfiance de plus en plus grande de l'État, actionnaire majoritaire, envers celui qui dirige l'opérateur télécom historique.

[Lire la suite de cet article.](#)

s'associent pour les élections fédérales

En 2012, les écologistes bruxellois avaient présenté 19 listes communes dans la capitale. Habités par cette même volonté de collaboration, la liste Ecolo à la Chambre accueillera des candidats Groen.

[Lire la suite de cet article.](#)

Le flou va prendre fin

Les intercommunales interrégionales seront enfin soumises à la législation d'une des trois Régions et n'échapperont plus non plus à la tutelle régionale. Un accord de principe est intervenu entre les huit partenaires de l'accord institutionnel, à l'initiative d'Ecolo.

[Lire la suite de cet article.](#)

Lettre d'info n°160 du 08/11/2013, éditée par Ecolo | [contact](#) | [www.ecolo.be](#) | [méthode pour s'abonner ou se désabonner](#)

[Pour vous désabonner, cliquez ici..](#)